



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 MARS 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018-23

RESSOURCES HUMAINES

23 - Modification du tableau des effectifs

Date de la convocation : le 27 février 2018,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat.

Secrétaire de séance : Karine BOZZINI – Déléguée suppléante de la Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES

Présents : 48

Bruno VALENTE (Commune d'ARNOUVILLE), Claude ROUYER (Commune d'ATTAINVILLE), Gilles MENAT et Jean-Claude LAINÉ (Commune de BAILLET- EN-FRANCE), Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), Gilles BELLOIN et Joëlle POTTIER (Commune de BOUFFÉMONT), Marie-France MOSOLO ( Commune de DOMONT), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'ÉCOUEN ), Karine BOZZINI ( Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES ), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE ( Commune D'ÉZANVILLE ), Roland PY (Commune de FONTENAY-EN-PARISIS), Isabelle MEKEDICHE (Commune de GARGES-LÈS-GONESSE), Jean-Michel DUBOIS et Christian CAURO ( Commune de GONESSE ), Anita MANDIGOU (Commune de GOUSSAINVILLE ), Robert DESACHY et Francis COLOMIÈS (Commune de LE MESNIL-AUBRY), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), Gérard SAINTE-BEUVE et Martine GALTIE (Commune de LE THILLAY), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de LOUVRES), Jean-Claude BARRUET et Henri GUY (Commune de MAREIL-EN-FRANCE), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Jean-Pierre DAUX et Christian ISARD (Commune de MONTMORENCY), Geneviève BENARD-RAISIN et Jean-Pierre LARIDAN (Commune de MONTSOULT), Jean-Yves THIN (Commune de PISCOP), Brigitte CARDOT et Alain SORTAIS (Commune de PUISEUX-EN-FRANCE), Bernard VERMEULEN (Commune de ROISSY-EN-FRANCE), Marc LEBRETON (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT), David DUPUTEL et Richard ZADROS (Commune de SAINT-WITZ), Antoine ESPIASSE (Commune de SARCELLES), Bruno REGAERT (Commune de VAUD'HERLAND), Lionel LECUYER (Commune de VÉMARS), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de VILLERON), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 1**

Maria-Elisabeth CARMINATI (Commune d'ANDILLY), à Jean-Pierre DAUX (Commune de MONTMORENCY)

**Présents sans droit de vote : 2**

Sympson NDALA (Commune de GONESSE)  
Maurice BONNARD (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

## 23 - Modification du tableau des effectifs

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer les effectifs des emplois à temps complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de permettre la mise à jour du tableau dès qu'intervient un changement dans les effectifs.

Le tableau des effectifs ci-après fait état de la situation projetée au 7 mars 2018 avec les créations d'emplois présentées en Comité Syndical.

Grade	Cat.	Postes ouverts	Titulaires/stagiaires	Non-titulaires	Postes non pourvus
<b><u>Emplois de Direction</u></b>					
Directeur Général	A	1	1		
Directeur Général Adjoint	A	2	2		
<b>Total emplois de direction</b>		<b>3</b>	<b>3</b>		

Grade	Cat.	Postes ouverts	Titulaires/stagiaires	Non-titulaires	Postes non pourvus
<b><u>Filière Administrative</u></b>					
Attaché Hors Classe	A	1	1		
Attaché	A	3	2	1	
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1		
Rédacteur	B	1	1		
Adjoint administratif. Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	5	5		
Adjoint administratif	C	5	3	2	
<b>Total filière administrative</b>		<b>16</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	

Grade	Cat.	Postes ouverts	Titulaires/stagiaires	Non-titulaires	Postes non pourvus
<b><u>Filière Technique</u></b>					
Ingénieur en chef	A +	1	1		
Ingénieur principal	A	2	2		
Ingénieur	A	5	3		2
Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1		
Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	10	4	4	2
Technicien	B	4	1	1	2
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1		
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	5	4		1
<b>Total filière technique</b>		<b>29</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

<b>Total général</b>		<b>48</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
----------------------	--	-----------	-----------	----------	----------

## 23 - Modification du tableau des effectifs

**CECI EXPOSÉ**

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport de Gilles MENAT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs pour tenir compte de la modification intervenue dans la structure de son personnel,

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

**1- Approuve le tableau des effectifs ci-dessus en vigueur au 7 mars 2018.**

**2- Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs au tableau des effectifs.**

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 7 mars 2018

Guy MESSEGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 08 MARS 2018

Et affichée le : 09 MARS 2018

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
095-200049310-20180307-2018-23-AU  
Date de télétransmission : 08/03/2018  
Date de réception préfecture : 08/03/2018